LIEUX DE CONVIVIALITÉ 2027

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL

40e édition – du jeudi 22 au dimanche 25 juillet 2027

Les **lieux de convivialité** sont des espaces portés par des **collectifs de compagnies ou des associations culturelles** qui s'implantent sur des sites mis à disposition par la ville et le festival.

Ils proposent durant toute la durée du festival des espaces mêlant **programmation, ambiance scénographiée, musicale et festive en soirée...**

IMPORTANT : Les compagnies figurant dans la proposition de programmation du lieu de convivialité doivent obligatoirement candidater en parallèle à la *Sélection Off*.

À noter :

- *Les groupes de musique (hors spectacles musicaux et musiques de rue) ne doivent pas candidater à la Sélection Off.*
- *Un collectif déjà accueilli peut candidater à nouveau chaque année.*

Nous recevons les projets avec ou sans structures type chapiteaux, pensés pour les cours ou les espaces permettant une gestion de la jauge public.
Vous pouvez lister différents lieux où vous souhaiteriez vous implanter, par ordre de préférence, nous essaierons d'en tenir compte.

Pour être recevables, les projets doivent tenir compte des critères suivants :

- Être ouverts au public du matin au soir, du jeudi au dimanche inclus.
- Présenter une programmation de compagnies professionnelles orientées arts de la rue de 12 spectacles maximum
- **=> NB** : il est possible de proposer moins de spectacles. Le cas échéant, le festival mettra en relation des compagnies de la sélection OFF avec le collectif, afin de compléter sa grille de programmation.
- Les spectacles proposés ne doivent pas déjà avoir joué au festival (ni en IN, ni en OFF) et leur année de création doit être comprise entre 2022 et 2027.
- Être Portés par une équipe expérimentée de coordination, production et technique, en capacité de gérer un site, et d'accueillir les équipes artistiques et le public en toute sécurité.
- Penser une scénographie adaptée à ou aux espaces souhaités.
- Proposer une offre de restauration et une buvette calibrée à l'affluence du site et dans les normes d'hygiène en vigueur.
- Prévoir un dispositif de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) pour l'accueil du public et des équipes.
- Porter une attention à la transition écologique (réduction et tri des déchets, produits locaux…).
- Être autonome (technique, transport, nourriture, hébergement).

Contenu du dossier de candidature :

- Proposition de programmation et de son déroulé (il est possible de laisser des trous dans la grille pour des propositions émanant de la Sélection OFF).
- Planning indicatif de l'arrivée au départ du collectif
- Plan de principe (permettant de visualiser l'implantation des spectacles, structures)
- Note d'intention de la scénographie (indiquant les matériaux envisagés)

Si votre projet est retenu, que propose le festival ?

- Un accompagnement par notre équipe de coordination pour vous assister lorsque cela est nécessaire (déroulé de la programmation, implantation précise du site…)
- Un appui technique et logistique à votre implantation (repérage, autorisations, avis et conseils, besoins techniques ou logistiques spécifiques, dossier de sécurité ...)
- Une visibilité sur les supports de communication pour le lieu de convivialité et chaque compagnie s'y présentant (hors groupes de musique et entresorts)

Les dates à retenir :

- **Les candidatures** sont ouvertes du 1er décembre 2026 au 10 janvier 2027 inclus.
- Les **dossiers** sont à transmettre par mail à pierre.boisson@chalondanslarue.com (mettre en copie selection.off@chalondanslarue.com) avec pour objet > *Candidature lieu de convivialité 2027*,
- Les **réponses** sont transmises entre le 1er et le 15 mars 2027.
- Lorsque des repérages sont nécessaires, nos équipes se tiennent disponibles pour vous accueillir entre le 15 mars et le 15 avril.

À noter :

- Les élements du **dossier de sécurité** doivent être transmis au plus tard le **20 avril**, ils concernent les implantations de chaque collectif, les documents réglementaires des CTS, les ensembles démontables (arrêté du 25 juillet 2022)
- Les besoins en fluides, matériel type barrières, lest... au plus tard le **30 avril**.

Contacts :

Pour toutes questions sur votre candidatures, merci de contacter la Coordination de la *Sélection Off et des Lieux de Convivialité* - pierre.boisson@chalondanslarue.com